

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant MAXTALI ENTERPRISES INC.	Numéro de permis 2014748	Date d'inspection Le 19 juillet 2021	
Nom de l'établissement Garderie Dragon Day Care		Numéro de téléphone (506) 759-4488	
Adresse 105 rue Notre Dame Atholville NB E3N 4T1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de ma visite.
- L'établissement utilise le parc municipal qui est situé sur la rue Saint-Louis. L'aire de jeux extérieure contient une quantité suffisante de jeu pour chaque enfant.
- L'aire de jeu intérieur offre une variété suffisante pour les enfants.
- Pendant ma visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive.
- Lors de ma visite les activités suivantes ont été observées: jeux libres et la collation.
- Les rapports d'incidents mineurs sont rangés dans un cahier Hilroy noir et gris.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Patrick Soucy

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 juillet 2021

\_\_\_\_\_  
Date